

LETTRES INÉDITES
DE FRANÇOIS II RÁKÓCZI
AU BARON DE BESENVAL
AMBASSADEUR DE FRANCE
A DANTZIG
(1712-1713)

Les lettres que nous publions ci-après dans leur texte intégral, furent adressées par François II Rákóczi, pendant les premiers mois de son voyage en France, au baron de Besenval, ambassadeur extraordinaire de Louis XIV à Dantzig.

Conservées dans les volumes XVI et XVII de la *Correspondance politique Hongrie et Transylvanie*, aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères, à Paris, elles sont au nombre de vingt-six, et vont du 10 novembre 1712 au 19 juillet 1713. La correspondance fut-elle interrompue à cette date, et pour quelle raison ? Ou bien les lettres suivantes ont-elles été perdues ? Nous l'ignorons. Toutes nos recherches pour retrouver la suite sont demeurées vaines¹.

Ces lettres sont écrites, pour la plupart, sur du papier de petit format, de couleur paille, à tranches dorées ; deux ou trois seulement portent une suscription : « *A Monsieur, Monsieur le Baron de Besenval, Envoyé extraordinaire de Sa Majesté Très Chrétienne en Pologne, à Dantsik* ».

ce qui donne à penser que les autres furent expédiées à l'intérieur d'autres lettres ou jointes à des paquets.

Sauf la première, écrite dans le port de Dantzig et signée : « *Le comte de Saros* », elles ne sont pas signées, précaution

(1) Pas davantage n'avons-nous retrouvé les lettres de Besenval à Rákóczi dans le fonds Aspremont-Rákóczi, aux Archives nationales de Budapest.

courante pour les correspondances politiques en un temps où les courriers étaient fréquemment interceptés : l'écriture si caractéristique du prince suffisait à renseigner son correspondant, écriture très élégante, décidée, parfois difficile à déchiffrer.

Selon l'habitude de l'époque, les lettres contiennent de nombreuses fautes d'orthographe et ne sont pas ponctuées, les phrases étant mises bout à bout sans rien qui les sépare ; nous avons rétabli la ponctuation, mais avons respecté l'orthographe afin de laisser à ces lettres leur valeur documentaire complète, nous bornant à donner en note le mot véritable quand le sens de la phrase risquait d'en être obscurci.

Il est juste d'observer que le nombre des fautes diminua notablement après quelques semaines de séjour en France : les dernières lettres que nous possédons du prince, écrites de Turquie vers la fin de sa vie, sont presque parfaites.

Le style, vivant et familier, abonde en comparaisons pittoresques et justes, en apollogues populaires, et implique une excellente connaissance de la langue française.

* * *

Ces vingt-six lettres, qui sont certainement le document le plus précieux sur la pensée et la vie intimes de Rákóczi à l'époque de son séjour en France, témoignent d'une confiance totale en Besenval, avec lequel le prince s'était lié d'amitié pendant les deux années qu'il venait de vivre en Pologne, après l'échec de la guerre de Hongrie.

D'une famille originaire de Savoie et établie en Suisse, Jean-Victor de Bessenwaldt (nom francisé en celui de Besenval), baron de Brunstatt, était né à Soleure en 1671. D'abord cadet dans la compagnie générale aux Gardes suisses (1689), puis successivement capitaine dans le régiment de Vieux-Salis, membre du Grand Conseil de Soleure, commandant du régiment des Gardes suisses en 1703, il avait été envoyé à Aix-la-Chapelle au commencement de la guerre de Succession d'Espagne pour traiter de l'échange des prisonniers : ainsi avait-il fait ses débuts dans la diplomatie.

Brigadier d'infanterie en 1704, chevalier de Saint-Louis en 1705, il avait commandé une brigade à Ramillies et contribué à défendre Menin en 1706. Accrédité officiellement

ment en Suède au mois de janvier 1707, il avait suivi Charles XII en Pologne, et y était resté après Poltawa, avec le grade de maréchal de camp (1710), sous le titre d'envoyé près des États du nord et du cercle de Basse-Saxe (1711). Il se trouvait ainsi agent officieux auprès des rois de Prusse et de Pologne, et, à la date qui nous occupe, allait contribuer aux négociations qui amenèrent la paix d'Utrecht.

Nommé plus tard lieutenant-général en 1717, son état de santé le força de quitter Varsovie en mai 1721. Il mourut à Paris le 11 mars 1736, un an après que Rákóczi se fût éteint à Rodosto.

Saint-Simon le qualifiait *d'homme à deux mains, d'esprit, de manège et de tête*. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette opinion du célèbre mémorialiste ; mais les nombreux rapports que Besenval écrivit au roi nous ont semblé remarquables d'impartialité, de précision et d'équilibre.

* * *

Rákóczi nous apparaît, dans ces lettres, très averti des jeux de la diplomatie, et bien informé.

Une première étape de sa vie s'est achevée avec la fin de la guerre de Hongrie : avec une grande activité, il va tenter maintenant de remporter dans les négociations diplomatiques les succès que les armes lui ont refusés.

Il prend contact avec les uns et les autres, intrigue, parle au roi, voit l'électeur de Bavière, observe l'Autriche, suit le roi de Suède, questionne Besenval sur la Cour de Pologne et le czar...

Mais, autant que la politique extérieure, sa situation financière est pour lui un sujet de soucis et d'angoisses.

S'abandonne-t-il un instant à la vie facile de la Cour, plus douce encore après les rudes années de guerre, il est aussitôt rappelé à la dure réalité : ce sont ses gentilshommes restés en Pologne qui réclament des secours et s'agitent, sa suite qui cause du désordre dans Paris... Et, tandis que ses créanciers le harcèlent, ses débiteurs ne le paient pas : le trésor royal, vidé par cinquante années d'un règne désastreux, lui doit six cent mille écus de subsides et,

manquant aux engagement pris naguère, retient les deux tiers de la pension promise. La Castellane de Cracovie lui escroque soixante quinze mille livres. A Varsovie, la princesse est sans argent... Alors, il vend à perte ses contrats sur l'hôtel de ville de Paris, et, lui qui fut le plus riche seigneur de Hongrie, il écrit ces mots tristes : « J'ai ordonné de faire argent de tout... »

Contre tant d'incertitudes et de traverses, Rákóczi, riche déjà d'expérience, et blasé bien qu'il n'ait que trente-sept ans, trouve force et consolation dans une sagesse et une philosophies profondes. Il les trouve aussi, avec une pieuse résignation, dans sa foi religieuse : les lettres, où paraît un grand abandon en Dieu, annoncent déjà la retraite aux Camaldules...

* * *

La première lettre est du 10 novembre 1712 : elle fut écrite en rade de Dantzig, à bord du voilier anglais le *Saint-Georges*. Malgré les avis de Besenval qui, depuis plusieurs mois, lui représentait l'inutilité et même l'inconvénient d'un voyage en France, propre à réveiller l'animosité de l'empereur, Rákóczi avait, dès les premiers jours d'octobre, négocié sa traversée avec le patron de ce navire ; mais, depuis, des vents contraires s'étaient constamment opposés au départ.

Le 25 octobre, les six personnes de sa suite qui devaient accompagner le prince étaient allées s'installer à bord.

Le 8 novembre, enfin, on était venu l'avertir que tout était prêt pour partir, et Rákóczi s'était embarqué le lendemain.

Le 10, jour de la lettre, le vent était favorable, mais en levant l'ancre le câble se rompit et le patron fut obligé d'en envoyer chercher un nouveau dans la ville. Cet accident, joint au temps devenu tout à coup si orageux que les chaloupes même ne pouvaient plus aller en mer, retarda encore le départ de six jours.

Le 16 novembre enfin, à 2 heures du matin, le *Saint-Georges* mit à la voile, emportant Rákóczi vers son nouveau destin.

EMILE PILLIAS.

(Tome XVI. F^o 349)¹.

Au bord de St. George 10 de 9 bre. 1712.

Monsieur,

Je suis heureusement arrivé encore iher au bord, mais le shipper² ne pareis pas encore et l'impôrtun vulcain... qui me fourni l'occasion de vous eschrir qui me tourment ici pour ses pretension et peut estre empêche le schipper de venir ; parlez lui, je vous en prie, si cela en est, puisques vous scavez que je ne le peu pas pajer.

Asteur³ nous avons le melieur vent du mond, mais nous sommes a lencre comme alescarpoulet⁴ ; je ne scai pas encore ce que ce d'estre malade, mais je scai bien que je ne l'echaperais pas. Assure nos amis, je vous en prie, de mon souvenir respect et tendresse. Je suis Monsieur vostre très-humble et très-obéissant serviteur

Le Comte de Saaros.

(F^o 351)⁵.

Dans le Sond, ce le 21 de 9 bre. 1712.

Monsieur,

Selons le dernier biliet que je vous ay escrit aprez la levée de nostre ancre nous somes encore demeuré deux jours et un nuit alancre au milieu de la rade, et nous sortim enfein avec un vent favorable le quel, lendemain vers dix heurs, schanga en bourasques si violent qu'il nous a bien doné de la besoin⁶, et a paine nos pompes souffroient pour vider les eaux que les vagues nous envojeroient par la proûe. Nous passames la nuit dans cet miserable etat, et, après, un calme de 2 jours et un nuit nous a tenu a la hauteur de Bornholme⁷ ; mais Dieu nous a conservé tous en fort bon sainté hors la boule⁸ qui continue de rendre ses tributs a la mere a la quelle j'ai résisté malgré tous nos balotemens et je me porte le mieu du mond.

Houjourd'hui, a la hauteur de faltiban⁹, nous avons trouvé

(1) Cette lettre a été publiée par Fiedler dans le tome XVII des *Fontes rerum austriacarum*, p. 492.

(2) Skipper : capitaine d'un vaisseau marchand. (Jal, *Glossaire nautique*.)

(3) A cette heure.

(4) A l'ancre comme à l'escarpolette.

(5) Cf. note 1.

(6) Besogne.

(7) L'île danoise de Bornholm, dans la mer Baltique, à 9 lieues de la côte de Suède, et à 40 lieues de Copenhague.

(8) Nous n'avons pu identifier ce personnage. La lettre du 24 mars 1713 semblerait indiquer qu'il s'agit du médecin ordinaire de Rákóczí, *der gult teutsch doktor von Nurnberg* dont parle Mme Palatine dans une de ses lettres. (Holland, *Briefe der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans*. Stuttgart, 1871-79 ; n° 107, p. 463.)

(9) Sans doute le cap Falsterbo, au sud de la Suède.

toutte la flotte danois sur l'ancre, et nous passame en suite devans Coppenhague qui m'a paru unne ville fort agreablement situé ; nostre chipper espere de finir encore houjourdui ses affaires a hel-sineur¹, et si le vent qui nous condui houjourd'hui est aussi favorable, de lever l'ancre dumain.

Le recit que je vous vien fair vous pourra fair voire la lenteur et l'ennui de nostre navigation, laquelle certainement je ne conseille à personne de l'entreprendre, l'hiver sur tout, avec un temps aussi pluvieu et mauvais que nous eume jusques au present.

Je vous prie, Monsieur, d'assurer tous mes amis de la fermeté de mes sentimens les quelles je ne changerai jamais.

Le plus grand passetemps que jai, ce le someil puisques on ne peut pas jouer trop a laise aux echec, le balotement continual occupe trop la teste ; les agreemens du temps passé m'occupojent beaucoup et c'est la matier de mes reveries.

Conservez tous le souvenir de celui qui ne cessera jamais d'estre Monsieur, vostre...

(F° 354)².

au bor pres de Hul en Engle³ 9 de X bre. 1712.

Monsieur,

Ce n'est que pour tirer mes amis de l'inquiétude que je vous ecri la presente, sans vous donner une detail de tempetes de 36 heurs, de gros temps contraires, de calmes, de tourmens et toutes les traverses qui m'ont quasi sans relache accompagne jusques ici ou jai etez obligé de relacher à cause de vents contraires ; mais, tout d'un coup, nous somes aussi condamné à faire ici ma quarantaine ; mais comme, en partant, M. Scott m'a assuréque lon faira des dispositions pour mon passage, j'ai escrit houjour-d'hui au vicomte Boullinbroock⁴, et en 6 jours j'espere quelques reponse favorable pour mon passage.

Parmi toutes les traverses susdites, je me suis mieu trouvé que les matlots mesme qui pajoit dé tributs a la mere continuelement, et j'ai trouvé que ni la viande salé ni les biscuits noirs n'ont nui a ma sainté. Donez avis de tout cela, je vous en prie, à ceux que j'ai quitté à Dantsik et qui m'appartiennent, puisques⁵ je ne veut

(1) Le port danois d'Elseneur qui commande au nord le détroit du Sund.

(2) Lettre publiée par Fiedler, *loc. cit.*, p. 493.

(3) Hull en Angleterre.

(4) Henri Saint-John, lord vicomte de Bolingbroke (1672-1751), alors garde des Sceaux. Scott était l'envoyé d'Angleterre à Dantzig.

(5) Car.

pas fair de groos paquets, affein qu'il sachent au moins que les chiens marins ne m'ont pas dévoré.

Un capre¹ françois qui croise sur la flotte hollandais nous avois regalé de trois volé de canons bien visé mais mal attrapé, puisques le chipre ne voulloit aller a son bord ne l'ajant arboré aucun pavillon ; mais nous nous ajant reconnu apres de part et d'autre, il me regaleroien d'un bon pain blanc.

Enfein, tout est oublié puisques nous vojons la terre sans y auser mettre le pieds.

Faisser mes complimens a tous ceux qui se souviennent de moi, et a M. et Me. la Starostine de Meur² mes excuses que je ne suis pas alé à Meur ; je n'escris pas a la petite faniche³ jusques a une occasion plus sure, mais vous pouvez la assurer que je ne me souvien pas moins d'elle pour cela. Je suis Monsieur vostre...

(Tome XVII. F° 9.)

à Rouen ce le 20 de Jier. 1713.

Monsieur,

Je ne peut vous esrir que ces peu de lignes puisques je suis accablé de dépeches divertissemens et honeurs, quoi que je les retranche autant que je peut⁴. Mon Mchl⁵. vous envojera la relation de mon voyage, et la jointe, jespere, vous apprendra le rest ; je ne fais donc que de vous assurer de mon estime pendant que je suis votre très affectionné...

En post-scriptum

La déclaration de la guerre au moscovites par la port⁶, la victoir remporté sur les Danois⁷, fons beaucoup de bruit dans ce pais ci. Mais après ? la passé me fais connoitre ses evenemens.

(1) Mot venant du hollandais *kaaper* et désignant, dans la marine d'autrefois, une sorte de vaisseau corsaire.

(2) Starosta (fém. Starostine) : seigneur d'un fief. *Meur* est orthographié ailleurs *Mere* et *Meurs*.

(3) Nous n'avons pu identifier cette femme, dont Rákóczi parle encore dans d'autres lettres.

(4) *Rouen ubi a duco Luxemburgensi majoribus longe quam desideraveram receptis honoribus... (Confessions de Rákóczi.)*

(5) Ce maréchal hongrois, nommé le « vieux maréchal » dans une autre lettre du 26 février 1713, ne doit pas être confondu avec le Grand Maréchal polonais Bieliński dont il est parlé plus loin. S'agit-il du baron Adam Vay, maréchal de la Cour de Rákóczi ? ou du comte Simon Forgach, maréchal de camp ? ou encore du comte Nicolas Bercessy, maréchal d'armée ? tous restés en Pologne.

(6) « On a des nouvelles sûres de Constantinople que le Grand Seigneur a déclaré la guerre aux Moscovites » (*Dangeau*, mercredi 4 janvier 1713).

(7) Les Suédois, commandés par le comte de Steinbock, avaient battu à Gadebusch (Mecklembourg), le 20 décembre 1712, les Danois du général Schostz et les Saxons du général Flemming.

(F^o 19.)A Schallio¹, ce le 20 de fev. 1713.

Monsieur

J'ai escrit aussi emplement la poste passé qu'il ne me reste quasi rien pour celleci. Je suis sans lettres de Pologne depuis celles dont je vous aj parlé. On croit ici le Gd. Sgr. à Adrianopol², Le Roy de Suède en marche³ et le Roy August fort mal assuré à Warsovie⁴. La paix general doit estre fort proche⁵, mais il faudroit trop ample raisonnement si je vous disois tout ce que je crois la dessus ; il vaut donc mieu d'abbréger tout en vous assurent, Monsieur, que je suis avec un estime très sincère...

(F^o 22.)

à Schalio ce le 26 de fevr. 1713.

Monsieur,

Je ne scai pas par quelle adresse, mais jai recue la vostre de 1 et 7 de ce mois. Jespere que mes precedentes aurons calmees vos inquiétudes, et ils ont fait voir à mes amis que l'on a eu tort de me condamner de n'avoir pas escrit de Rouen d'où les addresses ne me paroisoient pas tout à fait assurées.

Rien ne me parois plus extraordinaire que ce que vous me menez de la tranquilité de la Cour de Pologne, pendant qu'ici on fait marcher depuis 4 semaines le Roy de Suede avec des armées épouvantables sans que l'on ause seulement douter de ces nouvelles ; je m'admire moi mesme, et il me semble que l'air ayant changé mon esprit, je parle comme ici, ne voulant estre seul en doute. C'est de mesme alegard de la paix que l'on a conclu déjà ici, mais le duc d'Ossun ne dois partir qu'en vers le mi careme pour la signer⁶.

(1) Chaillot, village près de Paris, aujourd'hui englobé dans les 8^e et 16^e arrondissements.

(2) Le Sultan était, en effet, à Andrinople.

(3) Le bruit courait que Charles XII, alors en Turquie, se préparait à entrer en campagne, escorté de 60.000 Tartares, prêts par le Sultan, sous les ordres du Khan. (*Mercure*, janvier 1713.)

(4) Auguste II (1670-1733), grand électeur de Saxe, roi de Pologne depuis 1697, que le roi de Suede voulait remplacer sur ce trône par Stanislas Leczinski, déjà couronné roi en 1705.

(5) Il y avait à ce moment deux guerres en Europe : celle de la Succession d'Espagne qui, depuis 1701, opposait la France et l'Espagne à la Grande Alliance (Angleterre, Autriche, Hollande, Portugal, Prusse, Savoie), et la Guerre du Nord entre la Suede et la Turquie d'une part, et la Ligue du Nord (Russie, Pologne, Saxe et Danemark) d'autre part. La première fut réglée en avril 1713 par les traités d'Utrecht dont les négociations s'étaient ouvertes le 12 janvier 1713.

(6) Le duc d'Ossuna (Osuna), un des plénipotentiaires espagnols pour le traité d'Utrecht, quitta Paris le 10 avril 1713 et arriva le 19 à Utrecht.

Je vous suis sensiblement obligé, Monsieur, que vous prenes à cœur mes interets. Je vous prie de proteger ceux qui ont raison, puisques je suis trop éloigné pour prendre connoissance et decider sur leurs differens ; rien ne m'est plus sensible que le sujet. J'ai mil raisons de menager mon vieux maréchal, et soutenir ceux qui executoient mes ordres ; je n'ai rien escrit au premier puisques je n'ai rien reçu de lui ; j'ai approuvé la conduit de l'autre a l'egard de la depense. Enfin, je scai bien qu'il faudroit que chacun mit l'eau dans son vein, et que la composition du souffre et du salpêtre ne devien bon qu'en y mêlant du charbon ; vous est très bon artificier : preparez, je vous prie, les matieres, et fait eloigner le feux.

Le voyage de Marly¹ donne ici facheus interstices aux affaires pour les interessees.

Je suis à vous entierement...

(F° 26)².

à Passy ce le 9 de mars 1713.

Je n'ai recu aucunne de vos lettres depuis celles que j'ai accusé par ma dernière, au moins que l'on m'envojo encore quelque par quelque vois inconnu.

Trois jour apres m'avoir logé dans la maison de Catucelin (?) à Salio³, le feu ayant pris dans ma cuisine par un poutre qui traversoit la cheminé, jai manqué d'estre brûlé puisques il n'avoit plus de 15 pas de corps de logi jusques à la pièce qui brula ; mais, par bonheur, n'aions pas eu du vens, j'en suis quitte pour quelques peu d'argent pour reparer le batiment.

C'est accident m'a fait déloger de la houjourd'hui, et je suis venu ici loger dans un maison de Mr. d'Orso⁴ tres aggreadable, et la mieu situé et meublé. L'aimable bois de boulogne tien quasi à mon jardain, et estant le maître de toutes les chasses dans les plaisirs du Roy, je peut fort bien m'en passer de Paris ou je n'irais plus que deux fois la semaine.

Houjourd'hui, M. le Duc de Buvillier⁵ ajant eter chez moi, je

(1) Le roi quitta Versailles pour Marly le mercredi 15 février et n'en revint que le samedi 4 mars.

(2) Lettre publiée partiellement par Fiedler, *loc. cit.*, p. 494.

(3) Chaillot. Nous n'avons pu identifier le nom, presque illisible, du propriétaire de la maison. Fiedler a lu *Carmelin*.

(4) Pierre Orceau, Ecuyer, Conseiller, secrétaire du Roy, seigneur de Passy, autre village proche de Chaillot, et qui forme aujourd'hui une partie du 16^e arrondissement de Paris. Sa « maison » était le château de Passy, disparu depuis, situé rue Raynouard, entre les actuelles rues des Vignes et des Marronniers, et dont le parc s'étendait, en direction de la Muette, jusqu'au bois de Boulogne.

(5) Sans doute Paul, duc de Saint-Aignan, dit le duc de Beauvillier, pair de France; mort le 31 août 1714, ami intime de Saint-Simon.

lui ai parlé sur les affaires de la Pologne et j'ai veu avec plaisir par son discours que le Roi est tres contens de vous, et que ce sgr. est a vostre egard dans les mesmes sentimens que moi. On continue ici d'avoir des grandes idées de la guerre des Turcs, mais j'ai vu houjourdhui des lettres de Constantinople par lesquelles on mende qu'il y a dans cet Capital des grandes factions contre le Gd. Sgr. lequel il pourroit estre bien tost déposé et le fils de son frer mis a sa place¹.

J'irais la semain qui vien a Versail pour voir le Roi de nouau et la maison Rojal. Msr. les Electeurs de Bavier et Cologne² sons aussi arrivé, et quoique tout le mond crois la paix bien prochain, pour moi j'en dout plus encore qu'à dantsik quelle se fasse avans la moitié de cette campagne ; j'aurais bien avancé mes affaires si j'auroit eter deux ou trois mois ici plus tost.

Je suis Monsieur vostre...

(F° 28.)

à Passi ce le 17 de mars 1713.

Je me sente d'un caractère trop solide pour m'allarmer des plaintes que mes amis peuvent fair sur mon silence, parce que je suis toujour seur de les desabuser par la suite du temps par des marques de mon attention.

J'ai appris avec plaisir par la jointe a la vostre que l'on estois content de moi, et qu'enfin vous ayez reçue de mes nouvelles. Je vous suis très obligé, Monsieur, pour la continuation de celes de Pologne ; parmis cels que mon secrétair³ m'avois mendé de Varsovie, l'accident arrivé à M. le Gd. Maréchal⁴ m'a causé un chagrin véritablement sensible. Je craigne mesme que vous ne demeurier bien tost seul dans le faux bourg, si cela n'est déjà arrivé⁵.

(1) Ahmed (ou Achmet) III, sultan depuis 1703, fut en effet, — mais en 1730 seulement, — renversé par une révolution de palais, et remplacé par son neveu Mahmoud IV, fils de son frère Moustapha II.

(2) Joseph Clément de Bavière, Electeur de Cologne, et son frère Maximilien Emmanuel, Electeur de Bavière, arrivèrent à Paris le 6 mars 1713. (Dangeau.)

(3) Etienne Krucsay, secrétaire de RákóczI à Varsovie. En juin 1713, il alla s'installer à Leopol (alias Lemberg, auj. Lvov). (Archives du ministère des Affaires Etrangères, *Correspondance Politique, Pologne*, vol. 139, f° 281). Il avait le titre de « Secrétaire du Sénat ».

(4) Le comte Blieinski, Grand Maréchal de la Couronne du Royaume de Pologne. Atteint de gangrène à un pied, il mourut à Varsovie le 24 mars 1713. (Lettre de Besenval, Aff. Etr., *Corr. Pol., Pologne*, 139, f° 167.)

(5) Besenval écrivait déjà à Torcy, le 20 décembre 1712, après le départ des envoyés d'Angleterre et de Hollande, partis de Dantzig pour aller à Varsovie auprès du roi Auguste : « ... Il ne reste présentement d'étrangers à Dantsik que M. de Monasterol et moy. » (Aff. Etr., *Corr. Pol., Pologne*, 136, f° 296.) Le comte de Monasterol fut plus tard chargé d'Affaires de l'Electeur de Bavière auprès de Louis XIV.

Je vous remercie du part que vous prenez en ce qu'il me peut causer de la satisfaction dans ce pais ci ; il seroit à souhaiter que les conjonctures en fussent aussi favorable que l'on a envie de me faire rendre justice ; mais si, auparavant, on disoit qu'il n'estoient pas temps encore a parler, au present on dit qu'il est déjà trop tard pour innover sur ce que l'on a negocie ; mais rien ne m'arrive d'imprevue.

En arrivans ici, j'ai envoyé Dabzac¹ ver le maître de vostre novellist ordinaire de Dantzic² qui l'a reçu fort agreablement et repondu a ma lettre dans le stile que je pouvois souhaiter. Il s'en est mesme informé s'il cela lui fairoit plaisir que je le vienst voir comme de lui mesme, mais on lui a répondu que nos intérêts mutuelles nous doivent servir d'obstacles- puisques on sera peut estre obligé d'avoir de menagemens pour la cour nostre enemi³.

Cette réponse m'a surpris ; mais comme la question n'a pas etez fait de ma part, faisant semblable de l'ignorer, je l'envoya complimenter avans hier sur son arrivé, priant de me doner rendez-vous a la chasse, — s'il avois quelque considération à voir le Conte de Saaros dans son cabinet —, puisques nos intérêts demandoit un entrevue. Comme on estoit au jeux, mon homme fust fort favorablement reçüe, et il a etez renvoyé avec reponse qu'il m'envoieroit quelquun pour me fair des complimens, comme il avois déjà fait avans son arrivé ici ; mais le voila le troisième jour que je ne vois personne, et cela me fait accroir que vostre gazettié lui a pu escrir de nouvelles de sa fasson sur mon sujet. Detterrer cet affair, je vous en prie, et mendez moi ce qu'il en est ; et sojez persuadé que je suis très sincèrement vostre...

En post-scriptum

Ajant eu des raisons tres fortes de revoquer Clement⁴ d'Utrecht,

(1) Le comte Antoine d'Abzac, ancien colonel français devenu diplomate au service de Rákóczi qu'il suivit plus tard dans l'exil de Rodosto.

(2) Il semble bien résulter des lettres suivantes que le « maître » en question est l'Electeur de Bavière.

(3) La Cour de Vienne. Après la bataille de Hochstaedt, en 1704, l'Electeur de Bavière, qui s'était déclaré pour la France, fut dépossédé de son Electorat par l'Empereur.

(4) Johann Michael Klement, chambellan et premier gentilhomme de la Chambre de Rákóczi, avait été son chargé d'affaires successivement à Berlin, en Hollande et en Angleterre. En dernier lieu, il avait été envoyé au Congrès d'Utrecht comme ministre plénipotentiaire pour essayer de faire comprendre son maître dans le traité. Mais, sans doute à la suite de soupçons qu'il avait conçus sur son zèle ou sa fidélité, Rákóczi lui retira cette mission.

L'année suivante, en mars 1714, Rákóczi, ayant été averti que Klement, alors auprès de lui à Paris, voulait passer à l'étranger, demanda à d'Argenson, Lieutenant général de Police, de le faire arrêter avec les papiers en sa possession. Mais

j'ai destiné Groffei¹ pour remplir sa place et je lui ay ordonné de partir de Dantzik pour ce lieu ; de quoi je vous ai voulu doner part pour que vous ne soubsonier pas son départ.

(F° 34.)

a Passi ce le 24 de mars 1713.

Vostre lettre de 7 de ce mois ayant prevenue la vostre de 28, jai appris par Mr. de Craciovie² le malheureux accident de M. le Gd. Mareschal, dont je vous assure jai etez sensiblement touché ; et jalois par cette poste envojer de prescriptions de ma boulle a son apoticaire pour fair arreter la cancrene, lorsques je recois unne lettre de la petit famiche, de 4, qui me mende qu'il est hors de denger. Faittes mes complimentz la dessu, je vous en prie, a Me. la Marechalle aussi, puisques je suis empêché par les depeches d'Abzac en Espagne³ d'escrir amplement.

Je vous suis obligé pour les nouvelles de Varsovie ; toutes ce qu'elles disoient a l'egard du Roy de Suède est confirmé ici par le bruit public revenu de diverses endroits, et on commence à les croire. Dans les négociations de la paix il y a un grand obscurité à voir, et, selonz mon astrologie, je crois qu'elle ne se fera pas si tost que l'on crois ; mais, comme c'est un matiere sur lequelle on ne peut pas setendre avec sureté, je joindrais plus tost unne lettre de mon medicin à son apoticaire et son sentimens alegar du mal de M. le Maréchal ; le remed sons pour corriger la masse du sang : Dieu donne qu'il ne sojent pas necessaires, mais en tout caas je l'envoj.

Comme je n'ai pas eu le temps d'escrir à M. Keri⁴, je n'ai fait qu'ordonner à Helissans⁵ d'envoyer un lettre de change de ... (*mot illisible*) pajable a son ordre jointe à la presente.

Klement put fuir à temps et se réfugia en Hollande. (Cf. *Aff. Etr., Corr. Pol., Hongrie*, 17, f°s 132, 140, 146). Peu après, il livra à l'Empereur tous ses papiers diplomatiques qui ont été publiés par Fiedler.

(1) Philippe Groffey, diplomate étranger au service de Rákóczi qu'il représenta plus spécialement auprès des cours de Suède et de Pologne.

(2) Sans doute Adam Sieniawski, castellan de Cracovie. Cf. *infra*, p. 36, n. 1.

(3) D'Abzac, envoyé à Madrid par Rákóczi pour obtenir une pension de Philippe V, en revint en septembre avec 10.000 écus et des lettres du roi qualifiant Rákóczi de « haut et puissant prince ». Il reçut pour lui-même un diamant. (Dangeau, samedi 16 septembre 1713.)

(4) Le comte Adam Kéri, homme d'église, aumônier de la cour de Rákóczi, resté en Pologne.

(5) Jean-Baptiste Hélissant, banquier à Paris, rue Saint-Denis, dont un fils habitait Dantzig.

(F^o 36.)

25 mars 1713.

J'espere que vous n'aurez pas sujet de m'accuser d'oubli, Monsieur, ni le voisinage non plus, puisques je profite de toutes les occasions possible pour vous doner de mes nouvelles ; le paquet dont j'ai parlé dans plusieurs de mes lettres est parti le 20.

Vous ne scauriez croire combien je suis sensible de la maladie de M. le Maréchal, parce que, nonobstant que ce que vous m'avez mendé me devroit tranquiliser, la lettre de mon secrétaire Krucsai de 24 me fait accroir que ce que l'on vous a mendé n'estoit que pour cacher le mal à Mde. la maréchal ; Dieu donne que je me trompe.

J'apprend aussi avec beaucoup de déplaisir la querelle de ma Cour ; je la croi la conduit de M. Keri melieur ; mais je seroit bien faché qu'il fust vrai ce que l'on mende ici de sa vie scandaleuse, et qu'on lui a interdit les messes dans les églises ; mandez moy, je vous conjure, ce qu'il en est. Comme la nouvelle vien d'un endroit suspect, je ne lui mende rien la dessu, jusques a ce que j'apprende la vérité par vous mesme. Je lui ai ordonné de m'envoyer l'argenteri que j'ai laisser à Dantzik avec les deux officiers Keri et Molnart, les quelles pourrons estre accomodées dans les régiments de Ratki¹. Ajez, je vous en prie, soin de leurs départ ; j'ai ordonné de les addresser au Sr. Peltié, comisair de la marine à Rouen ; ce seroit le melieur de les embarquer dans un vaissaux dantsquois.

Jai peur que l'empressement que l'on a ici pour la paix ne retard la négociation au lieu de l'avancer. Je suis vostre...

(F^o 41.)

à Paris ce le 31 de mars 1713.

Je joigne à la présente la réponse a celle d'11 et de 15. Je compte que vous est déjà tout seul à Dantzik ; je vous plaigne de tout mon cœur, d'autant plus qu'il ni a guerre d'apparence que lon vous occupe dans ce pais la ni que lon vous retire.

J'estois consolé ces jours passées par ce que le ministre m'a fait dire que le Roy songeoir à fixer un fond pour mes subsides et qu'il souhaitoit de scavoir ce que je désirois. J'ai redis la dessus le dernier passage du compliment que j'ai fait au Roy ; mais je fûs bien surpris hier que lon mettoit pour moy un fonds de 2000 escus sur la maison de ville et outre cela on me doneroit encore du Trésor

(1) Le baron de Rattky, colonel de Cavalerie, avait formé en France un régiment de hussards. Il épousa à Philippeville, en 1714, la fille d'un commissaire des Guerres. (Aff. Etr., *Corr. Pol.*, Hongrie, 17, f° 138.)

rojal m/2 escus¹ par mois. Comme cet compte est bien éloignié de la déclaration que vous me fist il y a 2 ans, du depuis l'on me dois encore 8 mois à raison de m/20 et tout a fait insuffisant a fournir à toutes mes dépenses, je crois que je serais obligé d'en parler moi-mesme au Roy². Jugez asteur si mes previsions n'estojent pas justes ; jai peur que je ne soit obligé rompre lance avec un personne³ dont j'ai taché de gagner l'amitié depuis que je suis ici ; les apparences ont etez belles : si les effects en corresponderoit mieu, hors cet coup imprevue, tout i seroit gratieux. Je suis vostre...

(Fo 46.)

ce le 10 d'avril 1713.

J'ay recue, Monsieur, vostre lettre de 18 ; la jointe, que j'envoij tout expres ouverte, vous informera des raisons de ma silence et de la manière dont je passe le temps.

Je vous suis tres obligé du soin que vous avez eu du P. Kéri ; il m'auroit certainement etez tres-sensible si M. Lofficial⁴ en aurois voulu user de la violence contre un personne qui est a moy ; mais a ce que ledit P. m'apprend il s'est ravisé après avoir connu son innocence, et a mesme temps informé de vostre protection.

L'expediant dont vous me parlez sera sans doutte le melieur, et je manquerais pas de faire ce qu'il faudra pour cela a Rome, par de voy peustestre plus aise que celle dont vous me parlé, puisque je vous assure que celui-là n'est pas aussi aisé pour moy que vous penser, sans scavoir pourquoi, quoique les apparences extérieures ont éter toujour fort belles, mais jamais les difficultées ne manquojent, ni les retardemens, lorsq on vien au fait. Enfein, quand mesme la chose y seroit, la manière ni est certainement pas, et il me parois qu'on est a rebrouspoil. J'ai cependant jusques au présent suivi vostre avis, jusques que j'achève à m'assurer de l'amitié de celui⁵ qui m'a fait bien des avances, et sur les ordres du quel vous y est aussi.

La manière dont vous me parlez de mettre la paix dans ma maison⁶ seroit bon si je pouvois fixer, mais puisque au lieu d'aug-

(1) Deux mille.

(2) « Le roi, avant que d'aller à la messe, donna une petite audience au comte de Saaros, qui le remercioit des grâces que le roi vient de lui accorder, et qui lui repré-senta l'état de ses affaires. » (Dangeau, mercredi 5 avril 1713, à Versailles.)

(3) Quel est cet adversaire, dont Rakoczi parle encore dans d'autres lettres, notamment celle du 5 mai 1713 ? (Cf. p. 27, n. 5 et p. 28, n. 1.)

(4) Official : juge ecclésiastique.

(5) Torcy ?

(6) La suite restée en Pologne.

menter on m'a retranché ces jours passé la moitié et plus de ce qu'on m'avois promis par vostre canal, il m'est impossible de venir là. Juger, je vous en prie, ou je suis dans ce lieu.

Parmis tout cela, je fais bon mine a mauvois jeu, et me suis abandoné en toute à la providence ; et si ma prevojence a legard des homes ne m'a pas trompé, jespere que ma confience en elle ne me trompera pas non plus.

Je plaigne vostre solitude d'autant plus que je crois qu'elle durera quelque temps, ne voyant aucune apparence que l'accident mesme arrivé au Roy de Suède¹, — dont on est déjà persuadé ici aussi, — produis quelque changemens dans les résolutions prises sur le sujet des affaires de ce pais. Je suis vostre...

F° 78.)

(Sans lieu ni date)

Jai passe toute la semain² a Versaille ou la devotion pure et solide de la Cour ma beaucoup edifié. Avans dy arriver, jai recu deux de vos lettres ; je vous assure que rien ne m'auroit pu plus sensiblement toucher que la mort de M. le Maréchal, jointe à un autre nouvelle³ dont je fais un peu mention dans la jointe.

Je suis sure que vous prendriez beaucoup part dans mes chagrins si je vous les pouvois aussi sincèrement communiquer que je vous avois fait autre fois mes prevojances. Jamais profetie n'a etez plus accompli et verifié par levenement ; je cours risque de voir l'accomplissement de celui mesme que vous avez cru estre contre la dignité de la couronne⁴. Enfein, tout cela arrive sans que je puisse demeler d'où le coup part, puisques tout est aillieur riant et gracieux — certainement, ou vous n'avez jamais connu cet courci, ou vous ne le reconneteriez plus si je pouvoit vous escrir tout ; enfein la crise s'est fait et la maladie est empiré. Je suis vostre..

(1) S'agit-il du siège soutenu par Charles XII, le 1^{er} février 1713, dans sa résidence de Varnitza (cf. p. 26, n. 3) contre 10.000 Tartares et à la suite duquel il fut transporté à Demotika, près d'Andrinople, — ou du bruit, rapporté par Besenval dans une lettre à Louis XIV, du 4 mars 1713 (Aff. Etr., Corr. Pol., Pologne, 139, f° 100) que le roi de Suède était mort d'une fièvre chaude le 5 février ?

(2) La Semaine Sainte ; en 1713, le dimanche de Pâques fut le 16 avril.

(3) Allusion certaine au traité d'Utrecht, conclu quelques jours auparavant, et qui, — l'Autriche ne l'ayant pas signé, — n'avait pas réglé le sort de la Transylvanie, comme Rákóczi l'avait espéré.

(4) Les engagements pris et non tenus.

(F° 63.)

à Passi ce le 28 d'avril 1713.

J'ai reçue iher, Monsieur, la vostre du 8. Je rende justice à l'attention que vous avez à la continuation de nostre commerce de lettres ; j'ai reconnu par la suitte que ce n'est que de ceux à qui vous aviez addresser vos lettres que j'avois raison de me plaindre. Si l'accident funeste¹ n'excusois pas nos amis, je serois fort porté à les accuser ; mais pacience encore pour deux postes.

Je suis bien aise que Me. la Marechale a cherché la ressource de sa consolation dans la Providence. C'est Elle, dans la conjoncture présente, qui me tien lieu de tout aussi. Mais le jeux de berlan² estans a la mode ici, je tache d'apprendre sa principale finesse qui est de faire bonne mine à mauvais jeux.

Les nouvelles de Bender³ que l'on m'a mandé de Pologne se sont confirmé ici par des couriers arrivées à droiture, et mesme on crois que le Roi de S. passera par ici.-

Je profiterais des avis que vous me doner de la manière que vous souhaiter, quoi que sans esperance de pouvoir y contribuer, car je vous assure qu'on a en rien changé de maxime. On n'agit en rien que pour le presen et on crois que l'on n'a besoin de qui que ce soit ; on suivera cette heureuse tranquilité plus par la suitte que jamais, puisques dans un certain age on est bien aise d'estre spectateur de diverses farces que l'on joue dans le mond : c'est à la postérité que l'on laisse a démeler les cartes en donnant le jeux en main.

On vous tien pour un gazetié fort authentique dans ce pais ci c'est assez pour vous, on demande pas davantage. Je tâche moy mesme de devenir l'homme évangélique autant que la faiblesse humaine me permestre, c'est a dire de ne me soucier du landemain et de ne demander que le pain quotidien ; Dieu scai uniquement a quoi dispose les choses et c'est à nous a suivre sa st. volonté, ainsi soit-il.

Groffes, au lieu de partir, demande son congé que je lui accorde ; c'est en crainte que cela ne m'arrive que [je] ne lui ai fait pajer que ses gages arriéré pour faire son voyage : inci ce n'est que lui qui souffrira de cet affair ; aussi bien son séjour à Utrecht m'auroit étéz inutile.

Les officiers furent surpris ici des ordres qui fus reçu pour par-

(1) La mort du Grand Maréchal Bielinski.

(2) Brélan : jeu de cartes.

(3) Ville de Bessarabie, aux portes de laquelle Charles XII résida de 1709 à 1713 dans le village de Varnitz. Les bruits les plus fantaisistes ne cessaient de courir sur le départ, toujours imminent, du roi qui, en fait, ne quitta la Turquie qu'en septembre 1714 et rentra dans son royaume en décembre de la même année.

tir en Allemagne¹; mais je crois, tout comme le public, que la guerre ne sera pas de longue durée. Je suis vostre...

En post-scriptum

Mendez moy, je vous en prie, si Mde. la maréchale a envie de retourner à Dantsik et si elle retien la maison ou elle logois; parce que, autrement, je voudrois la faire louer, ayant escrit à la Pcesse², — pour abréger la dépense, — de venir à Dantsik.

(F° 65.)

Le 5 de May 1713.

Touttes les lettres que vous m'escrivez sons remplis de sujets des remerciemens que je vous devrois faire a just titre pour les soins que vous avez de mes interets; je vous en fais donc une fois pour toujours, et sojez assuré, je vous en prie, de ma tres-parfaite reconnaissance.

Je vous aj anticipé ma réponse au sujet de Groffey, par la poste passé. Je suis aussi contant que lon fasse de la vaisselle ce que vous jugerez a propos, pour veut³ que l'on ne l'envoij pas a Bourdaux⁴ d'où il seroit mal aisé de le fair venir. Je suiverais vostre avis autant qu'il me sera possible.

Escrivez moy, je vous en prie, une lettre en marquans le temps que vous aviez reçue les ordres de m'assurer du pajement de m/20 par mois, si vous ne trouvez pas à propos de m'envoyer un extrait de vostre ordre; c'est un affair de consequence pour moy, puisqu'on prétende que c'este pour la continuation de la guerre qu'on me les avois promis, et on veut les reduir à m/6. La personne en question⁵ ayant soutenu et declaré a celui qui lui a parlé que je ne le méritois pas le m/20, et ajant a mesme temps refusé d'en parler plus, j'ai etez obligé d'escrir une lettre⁶ au Roy et de le fair presenter dans une audience particulier par mon ministre. Jugez de la que je n'en suis pas éloigné de ce que j'ay prévue, sans que j'ay donné raison : je nai rien fait en tout ceci à l'insue de ceux qui

(1) L'Empereur n'ayant pas signé la paix d'Utrecht, la guerre continua entre la France et lui jusqu'au traité de Rastadt, le 6 mars 1714, complété par celui de Baden le 7 septembre suivant.

(2) Charlotte-Amélie de Hesse-Rheinfels, femme de Rákóczi, qui vivait séparée de son mari. Le 14 avril, elle s'était installée « dans une maison qui touche un des faux bourgs de Varsovie ». (Aff. Etr., *Corr. Pol., Pologne*, 139, f° 186.)

(3) Pourvu.

(4) Bordeaux.

(5) Cf. p. 24, n. 3.

(6) Nous avons reproduit *in extenso* cette lettre, du 27 avril 1713, dans notre étude sur l'hôtel de Transylvanie. (Aff. Etr., *Corr. Pol., Hongrie*, 17, f° 61.)

devois scavoir, et je n'ai fait que dans le temps qui s'est déclaré de ne pouvoir plus parler.

Malgré tout cela, ni je ne parle, ni je ne me plaigne ; mais je tâche d'émouvoir la pitié, dont, en vérité, je suis digne, surtout si l'Empr. signe la paix, comme il est raisonnable à croire qu'il fera.

Le Roy continue à me themoigner mil bonté en parlant aux autres, et toute la Cour fais de mesme, hors la personne que vous connoissez dont les extérieur est contrair à l'intérieur¹ ; j'attende la réponse avec bien d'impacience, dont je vous donerais part puisque je suis vostre...

(F° 67.)

Passi, ce le 8 de May 1713.

Je n'ai pas le loisir de vous escrir amplement sur le malheureux Kortholt² dont j'ai vue la copie d'une lettre qu'il escrit à Tiepol³, et il lui tache d'inspirer que, pour marque de se merite, l'Empereur dois demander que le Roi me fasse sortir des ses Etats, sans quoy il dois estre douteux si veut faire une paix stable ou sincere vue qu'il ne m'a fait venir, et il ne m'a si bien reçu, que pour convenir avec moi sur les moyens de ralumer la guerre. Il cite la dessus des lettres que je dois avoir escrit à M. Kéri et Vai⁴, etc... Avertissez, je vous en prie, l'un et l'autre qui se mesfioient du moins de lui, si l'on ne peut pas trouver des moyens de lui fair doner cent coups de batons dans quelque promenade ou de le fair chasser de la —.

La paix estant fait avec les hollandois⁵, je croi que l'on trouvera des moyens d'envoyer ma vaiselle ; mais le Rgt. de Ratki —, comme il court risque d'estre cassé —, les deux officiers que j'avois voulu que l'on me les envoij, il pourojent rester là, et il seroit encore mieu si vous les pourriez fair entrer dans le service du Roy Auguste par le moyen de vostre intime⁶, laquelle je la crois d'estre tout bon ailleurs aussi, et dont je suis tres aise par rapport de beaucoup de choses.

Ce n'est que la confiance que j'ai en vous qui fait que je vous

(1) Cf. p. 24, n. 3.

(2) Gortholdt (ou Kortholt), diplomate allemand au service de Rákócz, à Dantzig et à Berlin.

(3) Le baron Tiepol (ou Typolt), résident de l'empereur en Pologne.

(4) Le baron Vay, resté en Pologne, était sénateur hongrois et maréchal de la Cour de Rákócz.

(5) Traité d'Utrecht.

(6) La comtesse Donhoff, fille de feu le Grand Maréchal, avec laquelle Besenval était lié d'amitié, et pour qui le roi Auguste avait des « inclinations très vives ». (Aff. Etr., Corr. Pol., Pologne, 139, f° 235, 257-258.)

escri de mes affaires domestiques, sachant d'ailleur le plaisir que M. Keri aura d'apprendre de vous mes ordres. Je n'ai pas encore réponse à ma lettre que j'ai escrit ici au Roy ; il a seulement reiterer souvent, en reponse, qu'il faira pour moy tout ce qu'il pourra au mond. Voila les propres termes. Je suis vostre...

(F° 70.)

à Passi ce le 15 de may 1713.

Jay reçu, Monsieur, la vostre du 26 d'avril. Je reconnois, par la sincérité et franchise de vos avis, la sincérité de vostre amitié dont je fais toujours beaucoup de cas.

Ce que vous me mendez convien aux observations mathématiques que j'ai fait sur le système de cet horison ; je vous escri naïvement mes pensées la dessus, mais j'aj garde de faire la mesme chose ici quoique la crise soit enfein fait et la maladie empire. Je vous ai mendé, s'il me semble, dans ma precedante, que j'ai fait presenter une lettre la plus touchante et la plus énergique que j'ai sceu ou j'ai dedui le passé, représenté le présent, et j'ai prié pour l'avenir ; on la trouvé bien escrit et fort sans choquer, mais la reponse estoit positive que l'on ne m'a jamais promis ce que l'on a fait par vostre canal, qu'en esperance de recommencemens de la guerre, et n'ajans plus le mesme envies, on crois que je m'en dois contenter de la dernière déclaration. Ces changemens m'ajant fait insister sur la sureté de ces nouvelles promesses, on a repondu que le compliment n'estoist pas beau à faire au Roy et que je me dois contenter de la parole. On m'avois accoutumé, en mon enfance, mesme de baisser les verges dont on me foitoit ; je me suis rappelé cet maxime et ce n'est que de Dieu que j'espère un heureux avenir.

Je suis revenu iher de Marli¹, et j'ai joui des aggreemens de Versail depuis mercredi en alant à la Revue de la Cavallerie de la Maison du Roy ce mesme jour, vendredi et samedi². Ce Prince a la bonté de me gracieuser de plus en plus, il m'en a souvent parlé et demandé comme elles me plaisoient. La réponse a etez fort naturelle et facile puisques en effet les différentes beautés de ses troupes ressembloient à celles de ses maison, rien n'estant plus baux que Versaille, ni plus agreable que Marli.

Il y en a eu beaucoup de changemens depuis votre départ de

(1) Louis XIV séjourna à Marly du mercredi 3 mai au jeudi 1^{er} juin 1713.

(2) A la date du samedi 13 mai 1713, à Marly, Dangeau note dans son *Journal* : « L'après-dinée le Roi fit la revue de ses gendarmes, de ses chevaux-légers et de ses deux compagnies de mousquetaires qui sont tous d'une beauté étonnante. Le prince Ragotzki étoit à cette revue, et avoit été à celle des gardes du corps ; il ne croyoit pas qu'il put y avoir dans le monde des troupes de cette beauté-là. »

ce pais. Je retournerais après du main à Marli encore pour diner chez le duc d'Antein¹; tout celà vous peut fair voir que mon extérieur ne choc personne, et ne represente certainement pas la douleur que je ressente, a estre obligé a abandoner tous ceux qui ont suivi mon sort. Je voudroit que ce que le C. Forgacs² a escrit fut vrai; je me trouveroit un peu soulagé, si je le voiois hors de la misère que je courrirois risque de souffrir peut-être moy mesme en considerant la facilité avec laquelle on schange ce que l'on me promest.

Tout y se prepare ici pour la campagne³, mais je dout fort qu'elle se fasse; tout me parois égal en cela mesme, puisq on me fait autant esperer de l'un que de l'autre caas.

L'inconvénient que vous craignez de la part de l'homme chargé de mes affaires à Varsovie⁴ sera prévenu par les ordres que je lui ay donné de suivre la Princesse a Dantsik, et de porter la largens qui l'a entre les mains; mais j'avou qu'il ne dependera que de lui de suivre mes ordres ou de devenir infidèle, sans que je puisse faire davantage que ce que j'ay fait. Enfein, c'est un force supérieur, au quel je me suis abandoné, qui condui mes affaires.

Je ne peu pas non plus vous cacher la crainte que jai, par mes observations mathématiques, qu'un astre mis au horizon d'Europe nouvellement et favorisé, ne nuis un jour au soleil par la conjonction d'un autre aster, avec lequel il se doit unir malgré les contrariétés passées de leurs natures⁵; ce n'est qu'à vous que je parle de cette affaire puisque je suis vostre...

En post-scriptum

J'ordonne cette poste ci au sr. Krucsai d'envoyer l'argent qu'il a entre ses mains par helissans entre les vostres; faites les donner entre celles de M. Keri. J'ai choisi cet partie pour éviter des delais affecté, et pour éviter l'ombrage que l'on pourroit avoir des soubçons.

(F° 72.)

ce le 22 de may 1713.

J'ay recüe, Monsieur, les vostres de 29 du passé et du 3 de celui. Touttes les nouvelles qui me parlojent de l'escorte du Roy de

(1) Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin (1665-1736), fils du marquis et de la marquise de Montespan.

(2) Le général comte Simon Forgach (ou Forgats), suprême comte de Borsod et sénateur, un des grands chefs de la guerre des Kouroucs.

(3) Contre l'Empereur.

(4) Krucsay (cf. le *post-scriptum*).

(5) Le czar de Russie ? le roi de Prusse ?

Suède ne me paroissent pas bien assuré, et tandis que ce Prince sera en turquie, je n'aurais jamais meilleur oppinion de ses affaires que j'ai eu toujour. On commence a ecouter plus paisiblement ici aussi mon oppinion la dessus, et aussi je parle plus ouvertement que je ne faisais au commencement. Les caresses Turcs ne vien que de la peur qui ons eu la nouvelle de la paix fait entre les Pces. cretiens, et apparament des remonstrences des plusieurs ambassadeurs — fait en des termes un peu fortes — et voilà tout.

Le R. de Suède est plaint de plusieurs Pces. ; mais je ne crois pas que pas un de ceux lui donne des aides réeles, et les anglois mesme avec leurs escadre ne fairons que menacer. Je suis assez porté mesme a croir que la destination de leur escadre¹ est tout autre que l'on ne pense ; la question est de le maintenir en estat d'agir toujour, de trouver pour cela des pretextes plausibles, mais peut estre c'est un autre Pce. qui en profitera et non pas le Roi de Suède.

On commence ici [à] croir plus que jamais que l'Empereur continuera la guerre ; sa resolution m'étonneroit beaucoup et il seroit bien contrair à ses intérêts, mais cet difficulté et obstacle m'est levé par l'exemple du R. de Suède, lequel aurais plus de raison de fair la paix et moins de resource que l'Empr. pour continuer la guerre ; il est cependant très éloigné de sentimens pacifiques : tant il est vrai que, petit ou grānd, tout y agis selon ses mouvemens dans des certaines occasions ou le destein nous entraîne.

La Casette de Paris d'houjourdhui veut fair rester le R. Auguste en Pologne², dont je suis très aise par rapport de la nation ; cet conseil lui est salutair, et par cet mojen il se garantira du coup de pistolet de la Csse.³ ; je suis bien aise du choix qu'il a fait. Toutte la Pologne va devenir bien gai — et la Cour plus brillant.

J'ai relevé la date de la lettre dans la jointe ; la mien est de

(1) S'agit-il de la flotte de l'amiral Jenning qui, de mars à juillet, croisa entre Espagne et Italie (cf. *Dangeau*, t. XIV, p. 369, 412, sq.), sur cette Méditerranée où, depuis la prise de Gibraltar, le 1^{er} août 1704, les vaisseaux anglais se promenaient « comme les cygnes sur la rivière de Chantilly » ?

(2) A la suite d'une réunion de la Diète qui lui avait fort déplu, le roi avait eu l'intention de retourner, pour un long séjour, dans son Electorat de Saxe.

(3) Très probablement la comtesse de Cossel, favorite du roi Auguste, dont elle avait une fille. Elle résidait à Dresden où le roi avait aussi une Cour. Lassé d'elle, il lui avait interdit de le rejoindre à Varsovie, où il venait d'accorder ses faveurs à la comtesse Donhoff. La comtesse de Cossel ayant voulu enfreindre cette défense, fut reconduite à Dresden *manu militari*.

• Madame la comtesse de Cossel venant en cette ville a esté rencontrée par les srs. de Montargon et de la Haye qui commandent une troupe de chevaliers gardes, qui luy ont fait reprendre le chemin de Dresden, où il y a ordre de ne l'en pas laisser sortir. M. le comte de Lagnasco est revenu ici après avoir parlé à cette dame, et donné les ordres nécessaires pour la conduire. » (*Lettre de Baluze*, chargé d'Affaires français à Varsovie, à Torcy, ministre des Affaires Etrangères, 14 avril 1713. Aff. Etr., Corr. Pol., Pologne, 139, f° 186.) Le comte de Lagnasco, d'une famille considérable du Piémont, était major des gardes du corps du roi de Pologne.

8 d'avril, et j'ai dit naïvement mes sentimens au sujet du portrait que l'on demande pour la gallerie ; je vous l'envoi la lettre ouverte : fermez la de vostre cachet, et sojez s'il vous plait persuadé que je suis vostre...

(F° 75.)

ce le 29¹ de may 1713.

La situation de mon esprit n'est pas tout a fait tel, Monsieur, que vous me paroissez de croir celon la vostre du 10.

Je vous aj souvent parlé à Dantsik, mais mes plaintes estoient bornées par les confidences des personnes auquelles je les portoit ; celles que je vous faisois estoit conduit par la confidence dont mes lettres sons remplis presentement, mesme je garde de dire ce que je pense et je vous assure que nos entretiens me servojent de guides, puisque je le reconnois salutaires ; mettez vous y en repos donc la dessus, la confience et celui en qui je lai ne me trompera certainement pas.

Je ne couperois pas les ailes aux oiseaux qui veuillent s'envoler ; il m'a falu fair des efforts très particulières pour mander aux principaux² les resolutions que l'on a pris ici a leurs egards. J'avois cru que la continuation de la guerre avec l'Empr. dont le Roy mesme a déjà déclaré la certitude en pourois produire de plus favorable — je suis retourné à la charge, mais on persiste toujour de leur conseiller leurs accomodements le mieu qu'ils peuvent fair ; j'y fairais du main encore un tentative puisque je courirais le cerf avec le Roy a Marli³ — puisques cette résolution ne me parois guer util dans la conjuncture présente, et apres je me fairais un (*un mot illisible*) la dessu contre toutes les calomnies qui⁴ debitotent déja contre moy, ne pouvant le⁵ persuader ce qu'il en est,

(1) Il faut certainement lire : 28, puisque la chasse dont Rákóczi parle pour le lendemain eut lieu, selon Dangeau, le lundi 29. (Cf. n. 3.)

(2) Sans doute de ceux qui étaient restés en Pologne. Rákóczi obtint pour les seigneurs hongrois exilés dans ce pays 40.000 livres de pension sur le Trésor royal, qu'il répartit ainsi : 8.000 chaque, aux comtes Nicolas Bercsényi, Simon Forgách, Antoine Esterhazy et Michel Czaky ; 5.000 au sénateur Vay ; 2.000 au sénateur Gerhard ; 1.500 à Jean Papay, ci-devant conseiller aulique ; enfin 1.500 au secrétaire Krucsay. (Aff. Etr., *Corr. Pol., Hongrie*, 17.)

(3) Dangeau : « Lundi 29 mai 1713, à Marly. Le Roi... courut le cerf l'après-dinée ; l'Electeur de Bavière et le comte de Saaros étoient à la chasse. Le Roi m'avoit commandé de donner à dîner à M. de Saaros, et l'Electeur de Bavière soupa chez M. d'Antin, comme il fait d'ordinaire quand il est ici. Le Roi fit donner des chevaux au comte de Saaros, comme il en fait donner à l'Electeur, et lui parla plusieurs fois durant la chasse. »

(4) Qu'ils.

(5) Les.

mais que je l'aurois bien de la paine a croire moy mesme si je n'en estois pas sur le lieu ; il me seroit plus aisé à m'accomoder au temps si je scavois que la nécessité à part dans mes souffrances, mais lorsques je vois des autres qui se trouvoient dans le mesme caas dépenser prodigalement¹, il m'est dure d'attendre² que c'est a cause de leurs dépense que je dois souffrir. Mais pacience en tout ; je me tranquilise tant que je peut.

Je trouve le derniere paragraphe de vostre lettre peu lisible et encore moins intelligible. Si c'est ce que les lettres de Varsovie me mènent, il sera eguallement rapporté a la Providence qui conduit mes jours d'une manièr bien incompréhensible pour moy. Je suis vostre...

En post-scriptum

On avois débité hier que le R. de Suède estoit arrivé à Marseille³, mais cela n'est pas vrai.

(F° 79.)

ce le 5 de juin 1713.

Si la joye et les plaisirs de ce monde sons changentes, il est juste que les chagreins passent aussi. Je me tranquilise de jour en jour mieu, et si [les] lettres que je reçois du pais ou vous est n'estoit pas, mon estat seroit tout a fait tranquil ; mais il est bien sensible de lire des reproches de personnes qui se crojent abandoné sans se former un just idée de mon estat. On me reproche des services, du zèle, et mes sermens que je reconnois parfaitement bien ; mais ma reconnaissance ne scauroit abboutir a rien. Tele et celui qui vous a parlé, dont la fidélité ne m'est que trop connu pour trouver ses plaintes justes, mais que faire ? jamais nos forces ne contenterons son désir. Si l'on pourroit trouver en Pologne des gens qui voudroit acheter des contracts⁴, je venderoit un partie de ceux qui m'ont

(1) Est-ce une allusion à l'Electeur de Bavière qui donnait force fêtes dans la maison de Suresnes, près Paris, où il était installé depuis le 7 mars ? (Cf. Saint-Simon.)

(2) D'entendre.

(3) Cf. p. 26, n. 3.

(4) Le 4 avril 1713, Louis XIV avait donné à Rákóczi un contrat de rentes de 600.000 livres sur l'hôtel de ville de Paris, en amortissement des subsides qui lui étaient encore dus à cette date. — La vente proposée par Rákóczi put-elle être effectuée ? Un an plus tôt, le 7 juin 1712, Besenval écrivait déjà à Torcy : « ... Depuis le malheur que nous avons eu de perdre nos Dauphins, les Etrangers qui dans ces derniers temps avoient déjà diminué de confiance pour nos fonds semblent l'avoir perdue entièrement, et je suis bien mortifié d'être obligé de vous dire qu'à moins de quelque hasard il n'y a plus personne qui veuille placer son argent sur la Ville de Paris, malgré le profit exorbitant qu'on leur offre, et malgré

délivrée pour secourir les autres ; mais, ici, la perte est trop grande et les changes si difficile que je me priveroit de beaucoup sans que je leurs pût satisfair.

Le voila le 1^o Juin passé, et la continuation de la guerre est ici assuré à la Cour, sans que ces apparences me donnent plus d'espérance. On crois ici l'Empr. trop foible pour soutenir plus longtemps le fardaux dont il s'est chargé ; c'est pour cela que l'on ne se donne la paine de s'attirer de l'amitié des autres, ni je ne crois que l'on vous charge de plus d'affair que vous avez etez jusquau present.

Je suis sensible a ce que vous me mendez de Mme. la Mareschale ; mais l'excuse que vous me mendez au lieu de nostre amie ne me contente pas : j'aj peur qu'elle ne brille trop dans l'auguste compagnie ; si la Cour va a Javarouz¹, je crois qu'elle sera du voyage.

Vous avez bien diviné que l'expectoration de mon Me. et vostre réponse très judicieuse sur ses remonstrances n'ait pas calmé son esprit. La lettre qui m'escrit me la fais croire assez ; j'entre dans ses chagrins sans condamner l'autre qui agist par un prevention et mesfience engracné, augmenté par la nécessité dans laquelle il se trouve. Je fixe, par la lettre que je lui escri houjourd'hui, a m/2 escus par an sa pension ; je ne scaurois y aller plus loin, quoy que je sache parfaitement bien que ce sera un foible soulagement pour lui qui est chargé de famille.

Ces Mrs. cependant il pourroit prendre exemple sur les personnes qui sont arrivées à Dantzik, qui sont a peu pres dans la même situation ; je vous prie de vous doner la paine de leur fair enttendre raison tant que cela se poura. Je ne souhaiteroit des autres en cela que ce que je suis obligé de faire moy mesme ; les loix de la nécessité son dure, mais plus on s'oppose, plus elles deviennent insupportables. Nos discours passées et mes prévisions m'ont aidé a me rendre, et je suis plus abandoné à la providence que je n'ai jamais etez.

J'ay vue enfein lundi passé M. l'Electeur² en courans le cerf avec le Roy ; il m'a aborder après la chasse, et houjourdui jai etez chez lui a Surene. Je crois que la continuation de la guerre a contribué a lui fair changer des sentimens ; cest un Prince fort honest et fort revenant. Nos entretiens rouleront sur le temps passé plus que sur l'avenir ; la matière a etez fort ample de part et d'autre,

la régularité avec laquelle les rentes sont payées. » (*Aff. Etr., Corr. Pol., Pologne*, 136, f° 26), et le 18 octobre : « Il n'y aura pas moyen de trouver des fonds en ce pais cy, dans le temps que les particuliers vendent leurs propres contracts sur l'Hôtel de Ville de Paris à moitié de perte. » (*Ibid.*, f° 213.)

(1) Sans doute Jaworów, bourgade de Galicie Orientale, proche de Lwów et séjour préféré du roi Jean Sobieski.

(2) L'Electeur de Bavière. (Cf. p. 32, n. 3.)

les SI en ont eu beaucoup de part, et si ce seroit à recommencer, je crois que les affaires irojent tout autrement. Je suis vostre...

(F^o 88.)

11 de juin 1713.

Je crois que mes precedentes vous ont souffisement expliqué mes sentimens pour vous tirer de la paine dans la quelle, par la vostre du 24, vous me paressez encore estre. Pour la foiblesse de ma philosophie¹, elle a triomfé de tout, je vous assure — et j'espere qu'elle maidera à surpasser le temps, qui ne manquera pas de se mettre au beaux un jour, je scai bien, malgré l'impacience que j'ai de l'attendre.

Je suis retourné mercredi passé de Versaille où javois parlé sur les affaires de vostre département ; j'ai lieu de croire que Lon vous donnera plus a faire que je ne crojois, sur tout si l'Empr. continue à s'obstiner. On m'a fait aussi entrevoir quelque projet dont le peuple a parlé depuis l'ouverture de la campagne, dont je vous menderez les suites s'il en auras.

Je ne peut pas escrir davantage parce que le voyage de Rambouillet me presse, ou je passerais quelque jours chez M. le Comte de Toulouse, en compagnie de Me. la Duchesse² et plusieurs dames. Je suis vostre...

(F^o 77.)

a Passi ce le 3 de Juillet 1713.

Les chasses continues de Rambouillet³ m'ont fait négliger trois postes consécutives. J'ai recue en ce lieu la vostre de 14, laquelle ne me donne guerre meilleur oppinion des affaires du Roy de Suède que j'en avois toujours eu. On m'a assuré que l'on vous a donner des ordres d'agir a l'égard de ma sureté avec le R. en Pologne ; mais, de la maniere que l'on ma parlé, je doutte fort que vous en pussier fair quelque chose.

(1) Pour faible que soit ma philosophie.

(2) La duchesse de Bourbon, dite « Mme la Duchesse ».

(3) Louis XIV résida à Rambouillet du lundi 26 juin au samedi 1^{er} juillet 1713. Dans son *Journal*, Dangeau mentionne que le comte de Saaros est parmi les quelques courtisans qui ont accompagné le roi et rapporte l'incident dont il fut le héros à la chasse du mardi 27 juin : Rákóczi ayant, par ignorance, commis la petite faute d'étiquette de s'habiller comme les gens de l'équipage du cerf sans en avoir demandé l'autorisation au roi, et s'en étant excusé, Louis XIV lui répondit avec bienveillance : « Monsieur, vous m'avez fait plaisir, et un homme comme vous fait honneur à l'équipage. »

Krucsai me mende de tres facheuses nouvelles, puisques Me La Castelane¹ lui refuse de payer m/30 francs de Pologne qu'elle me devoit pour la St Jean, en suite de son contract ; il m'envoy un original de son secrétair qui lui a escrit sur cet matier ; le me voila bien avancé. Je donne ordre d'envoyer encore cette poste une lettre de change de 6000 £ a helissant et le voila mon dernier sol. Je vous prie, si l'occasion se presente, d'escrir a cette Dame sur ce chapitre.

L'on ne m'a rien mandé au sujet de la maladie de Me. La Ml. dont je suis bien faché — ni moy je n'en peut pas vous mender davantage cet poste sinon que je suis vostre...

En post-scriptum

J'ai ordonné à M. Kéri de fair argen de tout ; je vous prie de l'aider parce que je suis dans un impossibilité de secourir davantage ; car rien n'est plus gracieux que cette Cour envers moy, mais aussi voilà tout. Je dois estre du voyage de Marli² : vous connoissez le prix de cette distinction, mais toute cela ne nourri guerre³.

(F° 90.)

a Passi 7 Juillet 1713.

Si jamais l'estat peut estre plus traversé⁴ que le mien, je me persuade que je l'attaindrai : a paine vous ay je escrit dans mes

(1) Castellan : dignité sénatoriale dans l'ancienne Pologne. Les castellans, au nombre de 83, venaient après les Palatins, sauf le castellan de Cracovie qui était chef du Sénat. Il s'agit certainement ici d'Hélène-Elisabeth Lubomirska, fille de Stanislas Lubomirski, Grand Maréchal du royaume, et femme d'Adam Sieniawski (ou Sziniawski), palatin de Belz, puis castellan de Cracovie et Grand Général de Pologne, à laquelle RákóczI, pendant son séjour à Dantzig, avait engagé sa terre de Jeraslav (ou Jaroslaw), naguère achetée pour lui, par Louis XIV, de la reine Marie de Pologne. (*Testament de RákóczI*, 1732). La lettre du 7 juillet 1713, reproduite ci-après, où il est question d'un bien dénommé *Jaroslavie*, confirme cette identification. Jeraslav, à 100 kilomètres de Lwów, était le siège d'une importante abbaye de Bénédictines.

Nous avons parlé dans l'étude sur les *Origines véritables de l'intervention de Louis XIV*, du rôle politique de la Palatine de Belz.

(2) Le roi résida à Marly du jeudi 13 juillet au mercredi 30 août 1713.

(3) C'est RákóczI lui-même qui avait sollicité cette distinction...

Journal de Dangeau : « Samedi 1^{er} juillet 1713, à Versailles. M. le comte de Saaros, ayant eu un logement à Rambouillet, a espéré que le Roi voudroit peut-être bien lui en donner un au premier voyage de Marly ; mais, comme il craignoit d'embarrasser le Roi qui n'est pas accoutumé d'y mener des étrangers, il a pris conseil de M. du Maine et de M. le comte de Toulouse qui, s'étant chargés de pressentir le Roi là-dessus, lui ont parlé avant qu'il partit de Rambouillet, et le Roi leur a répondu qu'il donneroit un logement avec plaisir, mais qu'il falloit qu'il le demandât le jour de devant, comme les courtisans le demandent. »

(4) Contrarié, rempli d'événements malheureux.

precedentes et je me suis vanté du calme de mon esprit, il fault que je soit inquiété par ou j'espérois le moins. J'avois recu la lettre de mon secrétaire Krucsai par la quelle, aprez m'avoir jointe un estat de depense, il me joigne l'original de la lettre du secretair de la Castelane par la quelle il lui apprendre que sa maitresse ne sera pas en estat de parer les m/30 francs de Pologne pour le terme contracté, et il doute qu'elle la puisse fair par la suite. Aussi la Peesse. est sans argens, les changes sons baissees a ce que Helissant me mende, et moy je suis arriéré depuis le moy de janvier dernier.

Imaginez la cruaute de cette situation, et la douleur que je dois ressentir du tour que la Castelane me joue sans me donner aucune raison ; mon dit secretair crois que puisques en faisans le contract elle n'a pas pu rabattre la pretension imaginaire des Religieuses de Jaraslavie, elle le veut fair malgré ses engagemens contraires par la voj du fait apres qu'elle est dans la possession de mon bien. Le secretair est partie avec raison pour lui fair des remonstrances, qui serons sans doute inutiles ; faites en de vostre costé, je vous en prie, et fait fair par la personne, si cela peut, qui en peut fair des sensibles ; et aidez moi, selons que je vous aj prié, de vendre quelque contract que j'ai sur la Mon. de Ville¹ ; la Starostin Osvieimska en pourroit fair quelque chose si elle en vouloit, ou quelqu'un qui auroit de l'argent, puisques ici ils sons quasi a moitié de perte, outre le change que je serais obligé de faire en remestant la somme en Pologne. C'est pour l'éparnier l'un et l'autre que j'ai escrit a M. Keri de vendre tout ce qu'il peut, mais, connoissans les acheteurs de Pologne, je sens le fond que je peut faire la dessus.

D'Absac, a ce qui me mende, est sur le point de retourner d'Espagne² sans y avoir réussi en rien : parce que on a bu de la fontaine, lon lui tourne le dos. Malgré toutes ses traverses, je vois que je serais obligé de chercher la ressource en mois mesme, autre ce que j'espere de vostre amitié.

Le Roy ira mercredi prochain a Marli³ ; je serais de son voyage, dont plusieurs s'étonnoient. La consolation que j'ai de jouir de marque de ses bontées et de sa distinction particulier, joint à l'estime de toute sa maison Rojal et de la Cour, s'augmente journelement ; elle seroit complet si les chagrins que je vous mende ne l'hantoit la moitié.

On ma assuré que Lon vous a donné des ordres agreables au

(1) La maison de ville, c'est-à-dire l'hôtel de ville de Paris.

(2) Cf. p. 22, n. 3.

(3) Le roi ne quitta Versailles que le jeudi. Cf. p. 36, n. 2.

desir du Roy August¹; Dieu donne que les choses réussissent comme je souhaite : je prefereroit les aggreemens de revoir mes amis au ceux dont jeu joui ici. Je suis vostre...

(F° 92.)

ce le 10 de Juillet 1713.

Vous ayant escrit deux postes consecutives assez amplement, je ne fais que joindre a celle-ci la jointe. J'espere que tout y se portera déjà bien, au moins je souhaite. L'on ma dit, il y a quelque temps, que le Roy August souhait que le Roy contribue et effectue son mariage avec la fille Héritière d'Autriche²; c'est un personne qui dois scavoir qui me la dit, mais peut on jamais demander un pareil chose. Mendez moi ce qu'il en est, si cela se peut ; vous scavez le désir que j'ai à contribuer a l'établissement de la bonne intelligence. Je suis vostre...

(F° 93.)

17 de juillet 1713.

J'anticipe la poste par la raison que vous trouverez dans les jointes que je vous envoi ouvertes pour vous informer des situations de mes affaires. Vous qui connoissez cette cour scaurez mieux tirer le présage qu'un autre, et par consequence vous pourrez voir que j'ai filé et que je filerais doux n'ajant aucun envie de me retrancher dans ma maison pour me battre contre ceux que j'aurais brusqué. Ce qui cause encore ma tristesse et que Krucsei ne pourra fournir de l'argens que pour mois de Juillet, et moi je ne scauroit rien envojer, au moins que l'on ne trouve quelqu'un en Pologne qui voulust acheter des contracts, parce que absolument je serais obligé de vendre quelques uns de celes que l'on m'a donné ; C'est pour cela que je les ai fait expédier et partager par m/25. Je suis persuadé et je vous prie de m'aider en cela, si cela se peut,

(1) Louis XIV avait soutenu Charles XII de Suède dans son projet de remettre Stanislas Leccinski sur le trône de Pologne à la place du roi Auguste. Mais sur les rapports de Besenval exposant la faiblesse des partisans de Stanislas en Pologne, et à la suite de tentatives de rapprochement du roi Auguste lui-même, il se produisit une légère détente dans nos rapports diplomatiques avec ce dernier. (Aff. Etr., *Corr. Pol., Pologne*, 139, *passim*.)

(2) Plus exactement, le roi Auguste souhaitait de marier le prince de Saxe, son fils, avec l'une des deux archiduchesses, filles de feu l'empereur Joseph. (Lettres de Besenval au roi, 17 janvier 1713, Aff. Etr., *Corr. Pol., Pologne*, 139, f° 35; et à Torcy, 16 mai 1713, *ibid.*, f° 232.) Le prince, plus tard Auguste III, épousa l'ainée, Marie-Joséphe, en 1719.

quoy que je nage toujour sans m'y fier qu'un occasion convenable, trouvant l'air trop mauvais — et moy, de peur qu'il ne sois enlevé, je ne veut pas envojer M. Keri la pour établir le ménage ; en sorte que tout ira asez confusement.

Un astrologue¹, revenue d'Angleterre depuis la paix faite, ayant commencé à faire les mesmes observations que nous, les débite avec moins de retenue que nous ne scaurions faire ; il est écouté asez de ceux qu'il fault, et, malgré l'oppinion du public qui le condamne sur les apparences extérieurs, il est dans les faveurs —. Je me suis communiqué un peu à lui, et il est aussi bien convenu de l'affair que du remède. Le plus simple est de suivre la méthode de charpentiers qui opposoient un cheveron contre l'autre pour faire soutenir le tois ; ce sera un ouvrage ou vous serez emploé, et peutestre cet mesure pris par avance vous donera de l'occupation. Enfein, a mon egard, on commence a sen appercevoir qu'un pot felé peut estre raccomodé, et qu'il n'est pas bon de le rejeter d'abor. Je scai bien que tout y depend du temps contre lequel il n'est pas bon de se roidir, mais héla ! qu'il est dificil d'endurer la fatalité de ses periodes —.

L'home chargé de mes affaires est parti selon qu'il m'a mendé en suite de ses instructions. Je suis asez tranquil sur son chapitre, mais avec la Castelane je ne scauroit que fair, puisques je ne scauroit tirer réponse d'elle au sujet de la déclaration juridic que je lui demande. Mandez moi, je vous en prie, si vous estez obligé encore de garder des mesures avec elle jusques au point de la presser sur cet articl en cas que je vous prieroit. Je suis vostre...

(F° 95.)

a Marli ce le 19 de juillet 1713.

Le Roy m'ajant nomé pour son voyage de Marli pendant que j'estoïs à la chasse a Rambouilliet m'ajant obligé² de faire des voyages a passi et a paris pour mestre ordre a mes affaires, jai manqué la poste de lundi passé ; pendant ce temps, j'ai recue la vostre de 28.

Si vous avez profité de la permission que l'on vous a donné, a ce que le Ministre m'a dit iher, ma presente vous trouvera a Varsovie³. Or, malgré les aggreemens dont je joui ici, je souhaite que nostre société se réassemble bien tost, ce qui dependera en partie de vostre négotiation.

(1) Nous n'avons pas réussi à identifier ce personnage.

(2) Cf. p. 36, n. 3.

(3) Louis XIV avait autorisé Besenval, alors à Dantzic, à se transporter à Varsovie auprès du roi Auguste, quand il le jugerait utile aux intérêts de la France.

Je convien que la Guerre d'Allemagne ne pourra estre de long duré si un puissance¹ a qui la guerre et la paix a produit bien des avantages ne s'y mesle de nouau — après avoir pris possession des etats a lui destiné ; ce que je dis n'est rien de nouau. La fein de cet campagne nous faira voir bien des choses.

Je vous prie toujour de travailler au vent² de quelques contracts dont j'en aurai besoin pour pourvoir a la subsistence de la Pcesse., en caas que la Castelane refuse absolument, comme elle fais, de me payer de ce qu'elle dois.

La dernière Casette de Hollande transporte en un instant le R. de Suède sur le Prut³, mais les lettres de M. des Alleurs⁴ arrivées a droiture dement a ce que je crois de lumiers assez clair dans ce qui le regard.

L'aimable séjour de ce lieu me rend le journées beaucoup plus courtes, et moins de temps a escrir ; rien n'égual la manier aisé de vivre ici, dont je m'accomode merveilleusement. Le Roy a journelement plus de bonté pour moy, et tout y seroit riant si la misere que les éloignées souffroient sans que je les puisse secourir ne me laissois pas des chagrins trop cuisentes pour jouir de cet aggremens avec tranquillité⁵.

Mendez moi autant que vous pouvez de ce qui se passera à Varsovie ; j'en faireais bon usage, d'autant plus que j'ai des occasions de parler et de raisonner, ce que je n'avois pas jusques au present.

Je suis vostre...

En post-scriptum

Mendez moy, je vous en prie, comme la cour de Pologne est avec celle de Moscovie, et si elle influe autant qu'auparavans dans son conseille.

(1) L'Angleterre ? la Hollande ?

(2) A la vente.

(3) Cf. p. 26, n. 3.

(4) Pierre Puchot, maréchal comte des Alleurs, ambassadeur de Louis XIV à Constantinople de 1711 à 1716. Il avait commandé en Hongrie auprès de Rákóczi. Il mourut en 1725.

(5) *On dit que sa plus grande peine vient de la souffrance de ceux qui ont été attachés à lui.* (Lettre de Madame de Maintenon à la Princesse des Ursins, 21 juin 1713.)